

Liberté Égalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

Madame Geneviève GALLOT
Directrice de l'Ecole nationale
supérieure des arts décoratifs
31, rue d'Ulm
75240 PARIS CEDEX 05

27 OCT. 2009

Nos réf. : CC/480/LFA

Madame la Directrice,

Vous avez été nommée directrice de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) par décret du Président de la République à compter du 11 décembre 2008.

Votre parcours et votre expérience en matière de direction d'établissement public au ministère de la Culture et de la Communication constituent un atout majeur pour permettre de développer un ambitieux projet d'établissement pour l'école.

Dans le cadre de votre mandat, je souhaite que vous mettiez en place les priorités suivantes.

Tout d'abord, il vous appartiendra, en liaison avec la délégation aux arts plastiques, de construire le chantier permettant au diplôme de l'ENSAD de conférer le grade de master, dans le prolongement de la réforme pédagogique engagée ces dernières années pour inscrire l'établissement dans l'architecture européenne de l'enseignement supérieur Licence-Master-Doctorat (LMD). A cette fin, le développement de l'enseignement des langues doit être poursuivi.

Ensuite, vous envisagerez les modalités selon lesquelles le Cycle de Recherche, Création et Innovation de l'école pourrait, à terme, déboucher sur une formation de niveau doctoral. Le resserrement des liens avec les laboratoires de recherche, les écoles d'ingénieurs et les universités doit permettre une mutualisation des personnels, des espaces et des équipements, qui seront de nature à consolider le volet recherche de la réforme pédagogique en cours. Le développement de la recherche constitue un facteur essentiel du maintien d'un haut niveau technologique, particulièrement crucial dans les domaines d'enseignements offerts par l'Ecole.

Enfin, pour renforcer le projet pédagogique de l'école, je souhaite que vous donniez une nouvelle impulsion au rayonnement international de l'établissement en consolidant sa politique de partenariats et d'échanges, en encourageant la mobilité de ses élèves à l'étranger, et en favorisant l'accueil, à l'ENSAD, de professionnels et d'élèves étrangers.

Par ailleurs, il vous appartiendra de veiller aux problématiques d'insertion professionnelle, dimension centrale inscrite dans les missions de l'ensemble des établissements d'enseignement du ministère de la Culture et de la Communication, afin d'améliorer encore les taux d'insertion.

Pour mener à bien ces projets, qui doivent confirmer l'établissement dans la haute ambition que je lui assigne, je vous demande, en outre, d'engager un chantier de modernisation de la gestion interne de l'Ecole et d'explorer les voies susceptibles d'apporter à l'établissement les financements nécessaires à une nouvelle phase de son développement. Dans ce cadre, vous veillerez à mettre en place un dialogue social autant ouvert que fécond.

Je souhaite que l'ensemble de ces orientations stratégiques soient reprises dans le contrat de performance de l'ENSAD. Avant l'échéance du contrat actuel, en reprenant les grands axes de votre lettre de mission, vous proposerez un nouveau projet à la tutelle.

Il importe par ailleurs que ces orientations stratégiques et leurs déclinaisons s'inscrivent dans le principe des équilibres budgétaires de l'école afin de maintenir la solidité financière de l'établissement.

A travers l'ensemble de ces actions, j'entends que l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs confirme son rôle d'excellence et s'impose comme un foyer d'expérimentation, de création et de recherche faisant référence tant au plan national qu'international.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes hommages respectueux.

très cordialement,

F. Mitterrand

Frédéric MITTERRAND